



ASSOCIATION

ARPEJe

Accompagnement et
Recherche Psychosocio
Educatifs pour les Jeunes
253 cours Maréchal Galliéni
Allée Listrac
33000 BORDEAUX

☎ 05 56 44 76 66

✉ secretariat@arpeje33.fr

MECS et CHRS
Logements en diffus

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION 2023 ASSOCIATION ARPEJe

Partie I : Population et activité des CHRS

Les 3 CHRS disposent d'un agrément de 82 places au total et permettent d'accueillir des jeunes adultes entre 18 et 30 ans.

Ils sont principalement orientés par le 115, plateforme du SIAO.

CHRS ARPEJe	CHRS Jonas	CHRS Stabilisation	Service APRRES	Total CHRS ARPEJe	
Nbre de places	32 places dont 14 places en collectif Jonas et 18 places en diffus	25 places	25 places	82 places	
Nbre de journées autorisées					
Nbre de journées théoriques	11 680	9 125	9 125	29 930	
Nbre de journées réalisées	9 714	7 996	6 129	23 839	
TAUX d'OCCUPATION 2023	83,1%	87,6%	67,1%	79.6%	
Taux d'OCCUPATION 2022	83.6%	87.6%	86.6%	85.4%	
Mode d'hébergement	Collectif Jonas	Appartements diffus			
Nbre d'usagers dans l'année	17	23	24	29	93

Quelles sont les actions mises en place au sein des CHRS ARPEJe

- ✚ Accompagnement à l'ouverture des droits (déclarations d'impôts, CEJ, droit des étrangers, demandes de MASP, AH...)
- ✚ Actions en faveur du soin
- ✚ Actions en faveur de l'insertion professionnelle :
- ✚ Actions en faveur du logement : des visites à domicile sont programmées toutes les semaines, en fonction de l'autonomie de la personne accompagnée et de sa capacité à s'approprier le logement. Des visites sont également organisées en cas de nécessité immédiate, de problèmes afférents à l'occupation du logement (problèmes de voisinage, problèmes techniques...)
- ✚ Constitution de demandes de logement social et contingent prioritaire
- ✚ Orientation vers du logement adapté ou de transition
- ✚ Actions spécifiques autour de la parentalité : un accompagnement des parents sur l'admission des plus jeunes en crèche et école maternelle. Une demande de mise en place d'AED lorsque nécessaire. De la médiation conjugale.
- ✚ Cette année 2023 a aussi été riche en ateliers :
- ✚ Un atelier logement avec des questionnements autour du thème « comment habiter un logement », préparer à l'autonomie, démarches administratives
- ✚ Un atelier cuisine à Jonas afin de faire participer les jeunes à la confection de repas.
- ✚ Un atelier spécifique autour de la parentalité, notamment avec le partenariat initié fin 2022 avec l'association « Chemins d'Enfance » et d'autres CHRS accueillant des familles permettant une mutualisation des lieux, la mise en œuvre d'espaces d'échanges et de convivialité pour les parents et d'espaces de jeux pour les enfants et parents.

- ✚ Une sensibilisation à la culture avec le spectacle « Bataille de Castillon », des places de concert au rocher Palmer...

Les sorties des CHRS ARPEJe en 2023

Situation en regard du logement

Situation sociale en sortie de CHRS ARPEJe	URGENCE	INSERTION		CHRS ARPEJe
Situation au regard du logement à la sortie	Foyer Jonas	Jonas	APRES	
Logement de droit commun	1	3 ménages (5 personnes)	5	9 ménages (11 personnes)
FJT	1			1
Médico-social, médical (soins résidentiel, hôpital...)				
Transferts internes/ vers insertion ou urgence	1	1		2
Solutions personnelles : concubinage, amis, famille			1	1
Incarcération			2	2
Sans solution/Exclusion	3	1		4
Total (sans compter les mineurs)	6	5	8	21

Nous constatons pour le CHRS ARPEJe (CHRS JONAS, STABILISATION et APRES), en se basant sur le nombre de personnes sorties en 2023, soit 21 personnes pour 9 ménages :

- ✚ 52.38 % de sorties vers le logement de droit commun : sur 21 personnes sorties du CHRS ARPEJe, en 2023, 11 personnes ont accédé au logement de droit commun ;
- ✚ 4.76 % de sorties vers une résidence sociale : sur 21 personnes sorties, une a accédé à un FJT
- ✚ 19,04 % de sorties sans solutions : sur 21 personnes sorties, quatre sont sorties sans solution : en effet, 4 exclusions du CHRS Jonas ont été signifiées après non-respect du règlement de fonctionnement (menaces, hébergement de tiers au sein du collectif, sans nouvelle d'un résident...) ; cependant, pour deux d'entre eux, l'accompagnement a continué après avoir quitté le CHRS Jonas. Pour l'un d'entre eux, l'accompagnement a été maintenu jusqu'à l'accès en logement autonome (CP en cours lors de la sortie).

Partie II : activité de la MECS

La MECS dispose d'un agrément de 36 places, 26 pour la DPEF et 10 pour la PJJ.

La MECS est habilitée à accueillir des mineurs dès 16 ans et des jeunes majeurs sous contrat jeune majeur jusqu'à 21 ans.

Ces jeunes orientés vers la MECS souffrent pour la plupart de problèmes psychiques ou psychiatriques notables.

L'Association garantit à chaque personne accueillie un accompagnement personnalisé grâce notamment à une double référence psychologue et éducateur.

Des RDV obligatoires sont prévus chaque semaine, ainsi que des visites à domicile.

DPEF

Nombre de jeunes accueillis en 2023 : 29 / Nombre de jeunes accueillis en 2022 : 33

Nombre d'hommes en 2023 : 12 / Nombre d'hommes en 2022 : 16

Nombre de femmes en 2023 : 17 / Nombre de femmes en 2022 : 17

Nombre d'admissions en 2023 : 7 / Nombre d'admissions en 2022 : 9

Nombre de sorties en 2023 : 9 / Nombre de sorties en 2022 : 11

Taux d'activité réalisée en 2023 : 79.9% contre 89.5% en 2022

Cela représente 20 jeunes en moyenne (pour un agrément de 26 places) sur l'année 2023 contre 23 en 2022

PJJ

Nombre de jeunes accueillis en 2023 : 8 / Nombre de jeunes accueillis en 2022 : 7

Nombre d'hommes en 2023 : 8 / Nombre d'hommes en 2022 : 6

Nombre de femmes en 2023 : 0 / Nombre de femmes en 2022 : 1

Nombre d'admissions en 2023 : 6 / Nombre d'admissions en 2022 : 3

Nombre de sorties en 2023 : 2 / Nombre de sorties en 2022 : 5

Taux d'activité réalisée en 2023 : 79.9% contre 89.5% en 2022

Cela représente 3 jeunes en moyenne (pour un agrément de 10 places) sur l'année 2023 contre 4 en 2022

Il en résulte un taux d'activité de 77.2% au global pour un taux de 82.7% en 2022.

Des relais ont été pris malgré les absences de salariés afin de garder le lien avec chaque jeune que nous accompagnons, lien qu'il est indispensable de maintenir, aussi ténu soit-il...

Cette conscience professionnelle a été présente tout au long de cette année 2023 et a permis la continuité de l'accompagnement, notamment au travers d'actions ciblées et personnalisées.

Quelles sont les actions mises en place au sein de la MECS en faveur des jeunes accueillis en 2023 ?

- ✚ Des actions en faveur du soin : médecin traitant, psychiatre, SOS médecin, SECOP urgences psychiatriques, CMP, bilan de santé ; ANPAA...

- ✚ Des actions en faveur de l'insertion professionnelle : nombreuses orientations vers la mission locale (CEJ), accompagnement à la recherche de stages, sollicitation de l'école de la 2ème chance, air insertion
- ✚ Des actions menées en faveur du logement : inscription et orientation sur la plateforme du SIAO, inscription en logement social et contingent prioritaire
- ✚ Des actions menées dans le domaine budgétaire : dossiers AAH demandées en collaboration avec le jeune, demandes de curatelle avec l'adhésion du jeune, Inscription en EPIDE, CAP J...
- ✚ Des actions menées en faveur de l'autonomie : CSS (Complémentaire Santé Solidaire) activée lors de chaque admission, demandes d'aide au permis, abonnements TBM, accompagnement aux déclarations d'impôt, demandes de CAF, demandes de titre de séjour et suivi de chaque dossier

Ces actions sont permises grâce à de nombreux partenariats : Centre hospitalier Charles Perrens, Centre de réadaptation Montalier, CMP, Mission locale, Atelier remue-ménage, air insertion, CCAS...

La liste est non exhaustive.

Enfin, des activités ont pu être réalisées cette année 2023 : des jeunes ont pu assister à des séances d'équithérapie. Ils ont trouvé cette expérience très enrichissante sur le plan de la gestion des émotions notamment, qui n'est pas toujours simple.

Un groupe a pu assister au cirque de Noël.